

Travaux publics
Infrastructures
Espaces publics
Environnement
Systèmes d'information



M. Germain Schaffner

Municipal

M. Marcos Morano

Chef du Service des travaux publics et
de l'environnement

M. Cédric Bays

Chef du Service des finances et de l'informatique
Dès le 1^{er} février 2025



Service des travaux publics et de l'environnement (STPE)

PREAMBULE

Le Service des travaux publics et de l'environnement (STPE) est organisé en sept secteurs d'activités :

1. La direction générale des travaux publics.
2. Les réaménagements routiers, l'éclairage public et la gestion du trafic.
3. La voirie et les espaces verts (VEV) et la gestion des déchets.
4. Les ouvrages d'art, l'utilisation du domaine public (DP).
5. L'environnement, incluant les cours d'eau, les vignes et les forêts, ainsi que la gestion du label « VilleVerte ».
6. Les installations sportives et de loisirs et l'entretien des routes.
7. La gestion du système d'information du territoire communal (SIT).

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service était composé, au 31 décembre 2025, de 29 personnes, pour un total de 27 EPT, d'un apprenti et de 3 auxiliaires, à savoir :

Personnel du bureau technique (7 personnes pour un total de 6.1 EPT) :

- 1 Chef de service à 100 %.
- 2 Adjoints à 100 %.
- 1 Chef de projet à 100 %.
- 1 assistante à 60 %.
- 2 employées de commerce (à 100 % et 50 %).

Personnel du Secteur voirie et espaces verts (22 personnes pour un total de 20.9 EPT) :

- 1 Contremaître à 100 %.
- 1 Contremaître adjoint à 100 %.
- 1 Chef d'équipe à 100 %.
- 19 collaborateurs, y compris 1 responsable de dépôt (dont 1 à 50 % et 3 à 80 %).
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste.
- 3 auxiliaires à environ 20 % chacun.

TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le Service sont les suivantes :

- Etudes, entretien et réalisation des infrastructures publiques : domaine public, installations sportives, parcs publics.
- Etudes et réalisation des réfections des infrastructures du domaine public, des routes, des trottoirs, des ouvrages d'art et des cheminements de mobilité douce.
- Etudes et réalisation des travaux sur les cours d'eau, ouvrages et renaturations.
- Suivi et contrôle des projets et des travaux d'aménagements urbains ou de réfection sur le domaine public, ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Direction et pilotage du développement du Système d'information du territoire (SIT) communal.
- Etudes générales de circulation, de transport et de mobilité, en collaboration avec le Service de l'urbanisme.
- Gestion des déchets ménagers, de la déchetterie et des taxes déchets.
- Gestion de l'éclairage public. Entretien et études des améliorations de l'éclairage public et de leurs infrastructures.
- Etudes et réalisation des projets liés à l'environnement.
- Etudes, conceptions et réalisations paysagères, travaux d'arborisation, de végétalisation et de plantation.
- Gestion de l'entretien des domaines viticoles communaux.
- Gestion et entretien du cimetière.
- Gestion de l'arborisation et de la végétalisation sur la Commune.
- Gestion des demandes d'abattage d'arbres.
- Gestion de l'utilisation temporaire du domaine public.
- Coordination des chantiers communaux, en collaboration avec les autres services, les concessionnaires ou les instances concernées.
- Analyse de la compatibilité des projets de construction interservices en relation avec le domaine public et la circulation.
- Gestion du label « VilleVerte ».

BUREAU TECHNIQUE

I. DIRECTION DES TRAVAUX

Ce chapitre se rapporte aux prestations fournies sur l'année par le bureau technique du STPE, en plus des tâches administratives et d'entretien courant prévues au budget annuel.

Durant cette année, la direction a établi :

- 39 rapports à la Municipalité ;
- 2 préavis ;

et géré :

- 172 adjudications ou commandes ;
- 1'135 factures.

Etudes, projets

Le Service a réalisé ou piloté les études suivantes :

- Analyses et études d'aménagements routiers en lien avec les plans de quartier en cours et l'introduction des bus articulés de la ligne 33 des tl.
- Revalorisation de l'espace public de la Plaine du Croset : avant-projet et projet définitif.
- Participation aux études des mesures d'accompagnement de la future jonction d'Ecublens.
- Direction de projet et direction générale des travaux du remplacement généralisé de l'ensemble des luminaires de l'éclairage public.
- Participation aux études de renaturation de la Chamberonne, en qualité de membre de l'Entreprise de correction fluviale
- Pilotage de l'étude pour l'élaboration d'une stratégie communale d'arborisation et de végétalisation
- Etude de faisabilité d'une extension des toitures de la déchetterie communale et de la pose de panneaux photovoltaïques.
- Gestion des projets de réfection des places de jeux de la Coquerellaz et de Veilloud
- Gestion et pilotage de la réfection du terrain de football B du stade du Croset.

- Direction des prestations liées à la migration des données du Système d'information du territoire (SIT).
- Participation aux études relatives à la mise en place d'un géoportail cartographique commun pour l'Ouest lausannois.

Coordination interservices et autres projets

Le Service a également collaboré aux activités suivantes :

- Coordinations interservices pour l'ensemble des projets de travaux de la Ville avec les Services de l'eau et du gaz de Lausanne, EcuCad, Police de l'Ouest lausannois (PolOuest), Service intercommunal des énergies (SIE SA), le Service de l'urbanisme et le Secteur évacuation des eaux du SBED.
- Coordination technique interne des projets.
- Participation aux séances et études liées aux projets routiers et à la gestion du domaine public dans le cadre du SDOL et du PALM.
- Participation au groupe de travail des communes de l'Ouest lausannois pour la gestion des déchets.

II. TRAVAUX : CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

Entretien et extension de l'éclairage public (EP)

En 2025, l'éclairage public a fonctionné durant 4'109 heures.

Le parc d'éclairage public de la Ville compte 1'288 luminaires, dont 1'184 luminaires LED, soit 91.9 %, sont installés après compteur. Le remplacement des anciennes technologies par des LED se poursuit.

Depuis 2017, tous les nouveaux luminaires (LED) installés sont programmés avec un abaissement de l'éclairage.

En décembre 2025, la puissance installée est de 63.18 kW, soit une diminution de 0.99 % par rapport au mois de janvier 2025, pour une augmentation de 1.05 % du nombre de luminaires.

Technologie des lampes installées :

1. Vapeur de sodium HP : 29
2. Halogénures métalliques : 22
3. Fluorescentes : 92
4. LED à abaissement : 1'117
5. LED dynamique : 67
6. Solaire : 9

SIE SA a effectué 77 opérations découlant de 58 interventions de dépannage, dont 40 lancées suite aux tournées de nuit :

- 20 dépannages d'alimentation de réseau.
- 2 dépannages du circuit d'alimentation.
- 3 fixations de luminaire.
- 10 nettoyages de luminaires.
- 2 réparations d'appareillage et câblage.
- 1 remplacement de luminaire.
- 6 remplacements de fusibles.
- 13 remplacements de lampes.
- 14 renseignements dans la base de données.
- 4 sécurisations d'installations sur candélabres accidentés.
- 2 interventions diverses.

Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours ouvrables, a été respecté dans 96 % des cas.

Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 3.26 jours ouvrables et le taux de disponibilité de l'éclairage public est de 99.99 % pour l'année 2025.

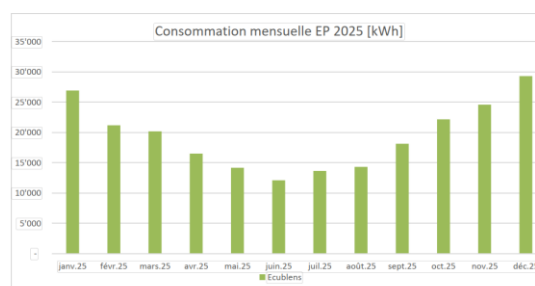
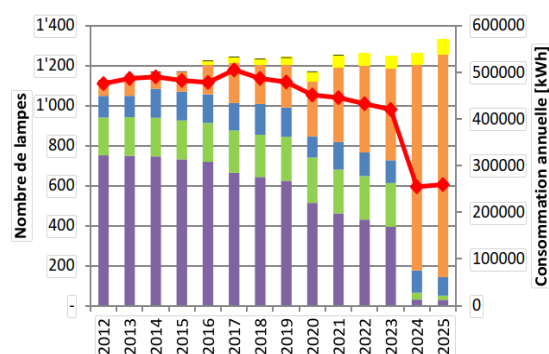
115 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.

Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :

- 16 remplacements de lampe.
- 80 contrôles électriques qui ont permis de détecter un départ présentant des défauts.
- 229 contrôles mécaniques de mâts.

Evolution de la consommation et des technologies :

- Lampes à iodure métallique
- Lampes à vapeur de mercure
- LED Dynamique
- LED
- Lampes fluorescentes
- Lampes aux halogénures métalliques
- Lampes à vapeur de sodium à haute pression
- Autre
- ◆— Consommation annuelle [kWh]

**TRAVAUX REALISES ET PROJETS PARTICULIERS****Réfection de chaussée**

La campagne de réfection de chaussée 2025 a permis de réfectionner le cheminement de Veilloud, le carrefour Coteau-Vigne, la contre-allée du Tir-Fédéral ainsi que l'allée de Bassenges.

Mur de Mon Repos

Le mur de Mon Repos s'offre une seconde jeunesse.

L'ancien crépi qui recouvrait le mur du parc de Mon Repos était en mauvais état, avec des plaques qui se détachaient régulièrement. Afin de sécuriser l'ouvrage, le STPE a fait réaliser la réfection du mur en début d'année.

Les travaux ont consisté à démolir l'ancien crépi et à rehausser le mur avec un couronnement en pierre naturelle. Les anciennes pierres du mur ont été laissées apparentes et rejointoyées avec un mortier à base de chaux et de ciment, ce qui confère désormais au mur du parc de Mon Repos son nouvel aspect blanc.



Stade du Croset : Réfection du terrain B de football

Face à l'augmentation des besoins en infrastructures sportives, la Ville a transformé le terrain B en remplaçant le gazon naturel par un revêtement synthétique de nouvelle génération. Ce projet améliore la disponibilité du terrain toute l'année et soutient les équipes locales, notamment féminines et de jeunes. Les travaux ont été réalisés sous le pilotage du STPE et se sont achevés en novembre 2025.



Places de jeux de Veilloud et de la Coquerellaz

Les places de jeux de Veilloud et de la Coquerellaz, construites dans les années huitante, présentaient des revêtements fortement dégradés. La Municipalité a décidé de réaménager entièrement ces deux sites afin d'en faire de véritables parcs publics, en améliorant la qualité paysagère, en favorisant l'arborisation et la canopée, en renouvelant les jeux par des éléments en bois, en aménageant des jeux d'eau et en créant des espaces de détente.

Un sondage a été effectué auprès des utilisatrices et utilisateurs avant le réaménagement de ces deux sites.



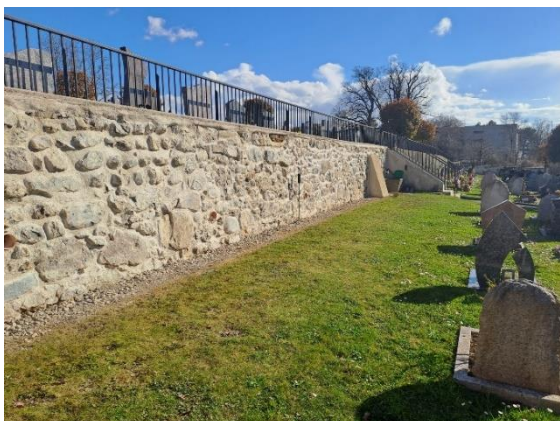
L'accent a été mis sur la transformation des zones en enrobé afin de désimperméabiliser les surfaces et d'augmenter la densité de végétation autour des jeux, dans le but de réduire l'effet d'îlot de chaleur. Les travaux ont été réalisés de juillet à novembre 2025.





Mur du cimetière ouest

Le STPE a entrepris la remise en état du mur ouest du cimetière, qui sépare la partie supérieure des secteurs plus récents. Les trois secteurs situés du côté ouest du mur, dont le crépi s'effritait, ont été traités. Sur la partie nord, les moellons en pierre naturelle, jusque-là dissimulés sous le crépi, sont désormais à nouveau visibles.



Réfection de l'éclairage public de la RC1-1

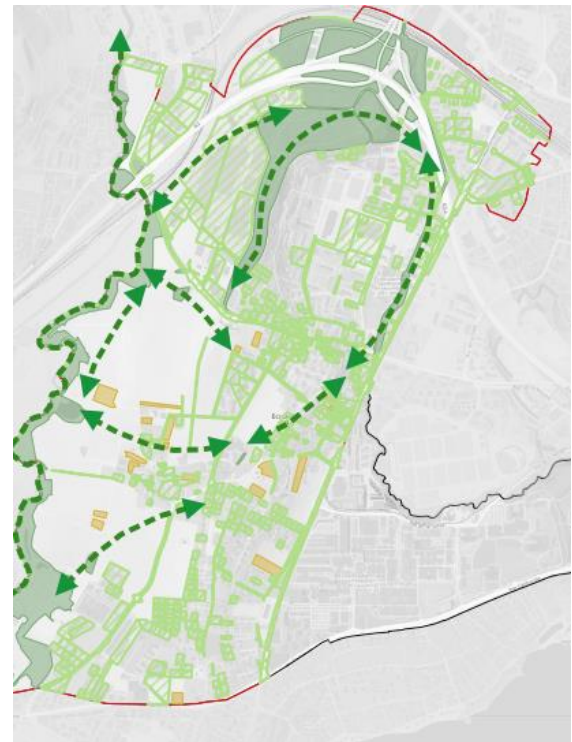
Le projet d'exécution a pu être finalisé et les travaux d'amélioration de l'éclairage pu-

blic de ce tronçon ont été réalisés de septembre à novembre 2025, en collaboration avec la Commune de Saint-Sulpice.

Stratégie d'arborisation et de végétalisation

L'année 2025 a été particulièrement intense dans le cadre de l'étude de la stratégie d'arborisation et de végétalisation. Deux étapes ont été réalisées : le diagnostic et l'élaboration de la stratégie. Dès 2026, le plan d'action sera défini, ce qui permettra de conclure cette étude.

Ce plan d'action donnera lieu à un préavis de demande de crédit de construction pour sa mise en œuvre, avec des objectifs d'arborisation et de végétalisation fixés jusqu'à l'horizon 2050.



Système d'information du territoire (SIT)

Les séances relatives à la mutualisation d'un portail de l'Ouest lausannois se sont poursuivies et la mise en place d'un géoportail commun est prévue pour 2026.

TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANTS SECTEUR VOIRIE ET ESPACES VERTS (VEV)

Avec ses 22 collaborateurs, le Secteur VEV est le plus important du Service en termes

de ressources humaines. Cette équipe multidisciplinaire prend en charge de nombreuses tâches d'entretien et de création sur le domaine public ainsi que sur les domaines communaux.

Les Jardins Extraordinaires à Ecublens

En 2025, le STPE a poursuivi le projet des *Jardins Extraordinaires*, permettant aux habitants de bénéficier de visites-conseils en biodiversité par des paysagistes de la Ville. Des recommandations ont notamment porté sur les prairies fleuries, la plantation d'arbres, la récupération de l'eau de pluie, le compost et les subventions disponibles.

Entretien des infrastructures

- Entretien et nettoyage du domaine public.
- Fauchage des bords de routes, des talus et entretien des chemins pédestres.
- Organisation et exécution du service hivernal sur le domaine public.
- Gestion des décorations lumineuses de Noël sur le domaine public, en collaboration avec les artisans du SBED.
- Gestion et entretien des installations sportives extérieures, des places de jeux et des parcs publics.
- Réalisation des travaux de génie civil d'entretien ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.
- Gestion et entretien des véhicules et des machines du Service.
- Transports et diverses prestations lors de manifestations publiques.
- Pose d'affiches sur les panneaux communaux.

Domaines

- Gestion et entretien des forêts, des vignes et des cours d'eau.
- Vente de bois issus des forêts communales.
- Gestion administrative et entretien du cimetière, y compris les contrats de fleurissement.
- Entretien des jardins familiaux, en collaboration avec l'Association des jardins familiaux du Molard.

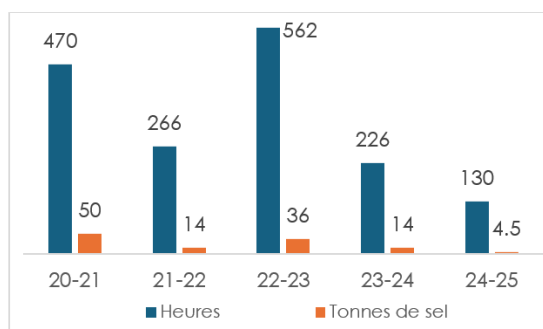
Environnement

- Plantation, création et entretien des arbres et de la végétalisation du domaine public, des parcs et des arbres d'avenues.
- Mise en œuvre des directives et des concepts « Villeverte ».
- Gestion du ramassage et de l'élimination des déchets ménagers.
- Gestion et exploitation de la déchetterie communale, des écopoints et de la déchetterie mobile.
- Gestion et entretien des fontaines.
- Réalisation de travaux de création paysagère sur les espaces publics et communaux.
- Gestion des nuisances environnementales, en collaboration avec l'Etat de Vaud.
- Gestion des serres communales ainsi que des décorations florales sur le domaine public, dans les bâtiments administratifs et lors de manifestations.

Service hivernal

L'hiver 2024/2025 a occasionné un total de 3 sorties des équipes de piquet. Ceci représente 130 heures de service hivernal et l'utilisation de 4.5 tonnes de sel.

Hivers	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25
Heures	470	266	562	226	130
Tonnes de sel	50	14	36	14	4.5



Divers travaux particuliers

En plus des travaux d'entretien courant, le Secteur VEV a réalisé, en 2025, 24 chantiers :

- **Chemin des Esserts**
 - Démontage d'une clôture.
 - Remise en état d'une bordure.

- Création de fondations pour un abri à vélos.
- **Zones sportives**
 - Esserts : réparation pare-ballons.
 - Coquerellaz : réparation grillage.
- **Sorge**
 - Pose de socles.
- **Déchetterie**
 - Construction d'un mur.
- **Route du Bois**
 - Pose d'une clôture.
- **Parking Bochet**
 - Réfection du revêtement.
- **Chemin du Dévent**
 - Réfection enrobé bitumineux.
- **Divers lieux**
 - Réparation de grilles et de regards.
- **Chemin des Crêts**
 - Réparation de poteaux.
- **Mon Repos**
 - Creuse et remblayage pour pose d'un tube électrique.
 - Création d'une place de parc végétalisée.
- **Pavillon Low tech**
 - Réfections ponctuelles avec de l'enrobé.
- **Pontet**
 - Création d'un sentier.
- **Pont Rouge Venoge**
 - Réfection du sentier pédestre.
- **Croset**
 - Réfection de l'arrêt de bus.
- **Coquerellaz**
 - Remise en état d'un sentier.
- **Renges**
 - Création d'un sentier de mobilité douce.
- **Villars**
 - Rehaussement des bordures.
- **Parc de Veilloud**
 - Pose d'un WC Kazuba.
- **CSCE**
 - Remise en état du sentier.
 - Remplacement de la pompe à vélo.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Environnement – Déchets

L'année 2025 a confirmé la stabilisation des tonnages de déchets et un très bon tri de ces derniers par notre population, avec un taux de revalorisation de plus de 63 %.

Levée des déchets

Le tonnage des ordures ménagères en 2025 a suivi l'augmentation de la population tout en restant à 105 kg/habitant :

- **2025 → 1'466 tonnes soit 105 kg/hab./an.**
- 2024 → 1'433 tonnes soit 105 kg/hab./an.
- 2023 → 1'311 tonnes soit 97 kg/hab./an.

Par ailleurs, les autres déchets collectés au porte-à-porte représentent les tonnages suivants :

- Compostables : **783 tonnes** (785 tonnes en 2024).
- Papier/carton : **597 tonnes** (569 tonnes en 2024).
- Verre : **327 tonnes** (350 tonnes en 2024).

Prévention et sensibilisation

Coup de balai 2025

Le traditionnel coup de balai printanier a eu lieu le vendredi 28 mars, avec les élèves du Collège du Croset et la garderie des Croquignols puis, le samedi 29 mars 2025, avec plus d'une vingtaine de personnes d'Ecu-blens. Tous très motivés, les participants ont permis de récolter près de 220 kg de déchets. Le STPE remercie chaleureusement toutes les personnes ayant œuvré et contribué à la réussite de cette action.



Autres actions

Le calendrier des déchets a été élaboré, comme chaque année, par un groupe de travail composé de représentants de l'ensemble des communes de l'Ouest lausannois. Le contenu de base est identique pour

les communes du District et les thèmes abordés dans le dépliant sont coordonnés chaque année.

Les 4 collectes en porte-à-porte : en 2025, 3'262 tonnes de déchets ont été collectés par les camions de ramassage.

Déchetterie communale, écopoints et déchetterie mobile

La déchetterie a encore été bien sollicitée cette année avec 27'811 entrées de véhicules en 2025 (26'465 en 2024, 25'317 en 2023, 23'852 en 2022) et 1'253 tonnes de déchets récoltés.

Les entrées de véhicules sont en légère augmentation et le tonnage en légère diminution.

Société de gestion des déchets du périmètre Ouest (Valorsa SA – Penthaz)

Durant l'année écoulée, les activités suivantes ont été menées :

- Représentation du STPE au sein de Valorsa SA.

Le rapport d'activités de Valorsa SA est accessible par un lien figurant au chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

♦ ♦ ♦ ♦

Forêts

Gestion des forêts communales

La Commune est liée par un contrat de gestion de degré 1 avec le Groupement intercommunal de la Venoge. La surveillance et la planification des travaux forestiers, ainsi que la vente des bois, sont assurées par le Garde forestier, Gregory Gabriel, en collaboration avec le Syndic et le Chef du Service des travaux publics et de l'environnement.

L'Inspecteur cantonal des forêts veille au respect de la législation forestière et du Plan de gestion forestier. Les travaux d'entretien ont été réalisés par le STPE.

Le rapport d'activités du Triage forestier intercommunal de la Venoge est accessible

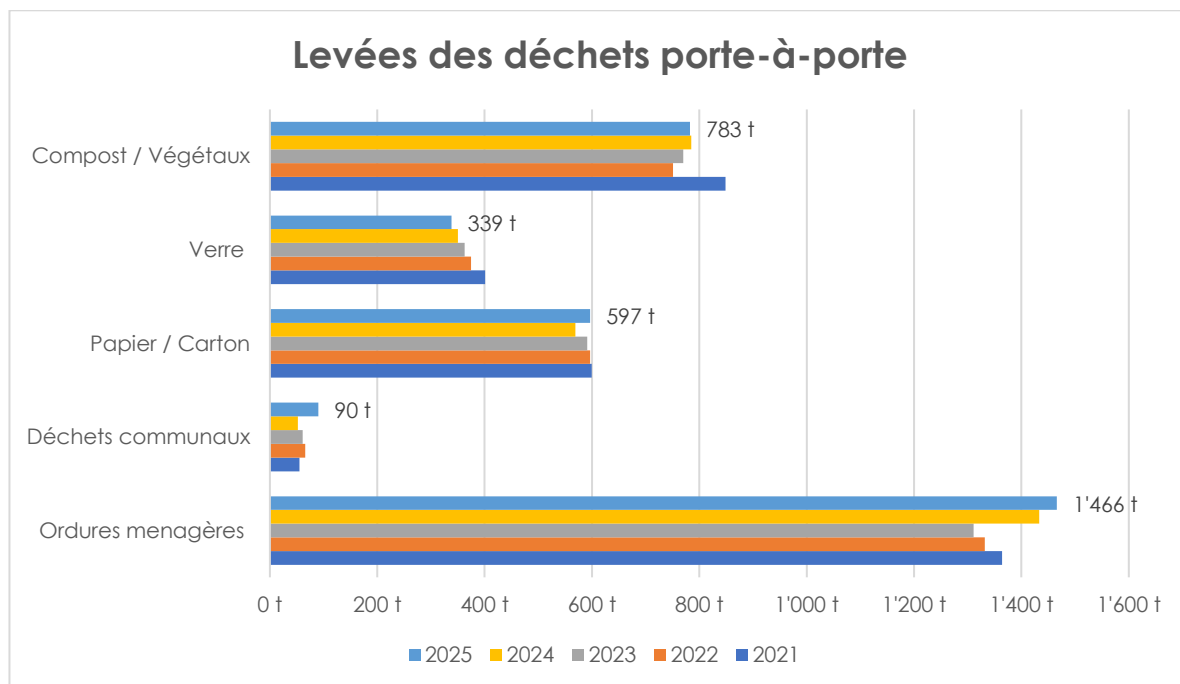
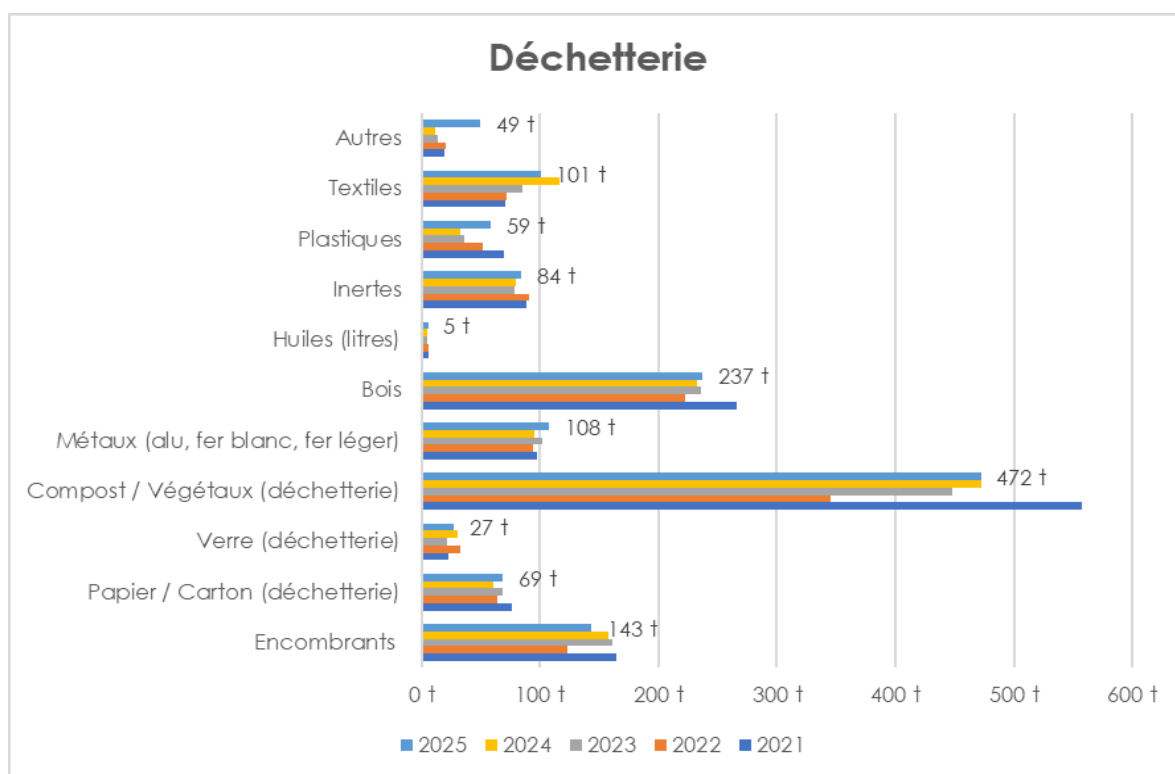
par un lien figurant au chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

Mise de bois de feu

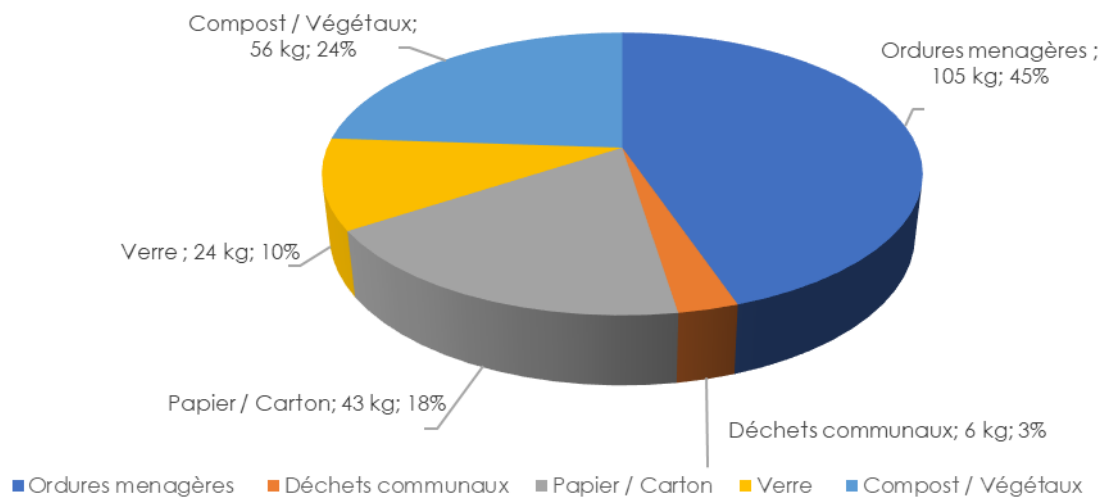
La mise de bois de feu a eu lieu le 5 avril 2025 au chemin de la Motte. 56 lots de bois ont été vendus pour un volume total de 60 stères.

Marcos Morano
Chef du Service des travaux publics
et de l'environnement

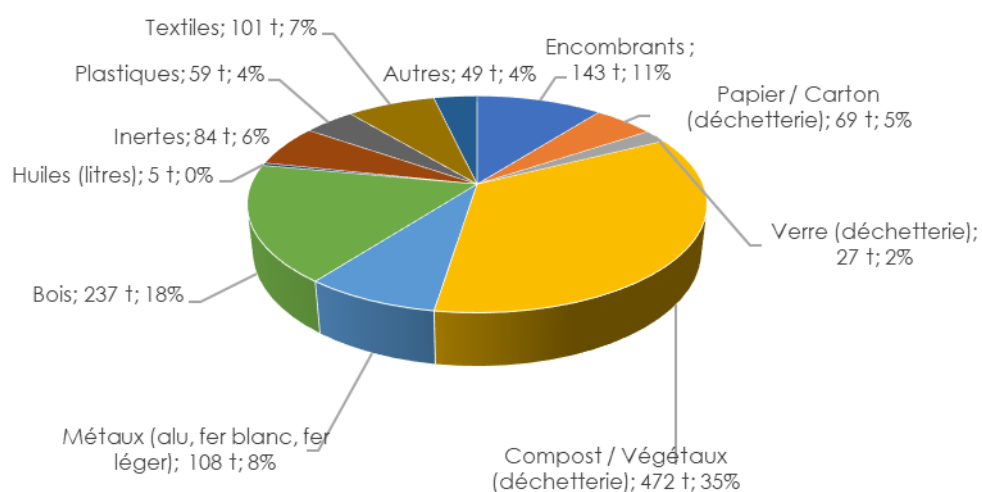
♦ ♦ ♦ ♦



Levées porte à porte kg/habitant



Déchetterie kg/habitant



♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Informatique et télécommunications

ORGANISATION DU SECTEUR

Le Secteur informatique et télécommunications, qui est rattaché au Service des finances et de l'informatique, était composé, au 31 décembre 2025, de trois personnes pour un total de 2.4 EPT, soit :

- 1 responsable informatique, Adjoint au Chef de service à 100 %.
- 1 informaticien à 80 %.
- 1 technicienne en informatique à 60 %.

TACHES DU SERVICE

Les tâches non externalisées sont les suivantes (non exhaustif) :

Informatique

- Assurer l'organisation, le suivi et la validation des projets informatiques.
- Exercer l'étude et l'amélioration continue des solutions informatiques (veille technologique) et être force de proposition.
- Mettre en place des projets d'évolution en fonction des besoins analysés et définis.
- Mettre en œuvre toutes les mesures visant à garantir la sécurité, la disponibilité et l'intégrité des informations et des infrastructures.
- Définir la stratégie et les procédures des systèmes d'information ; administration et gestion du « Business Process Management ».
- Planifier les activités du service et veiller au respect des plannings.
- Superviser l'infrastructure des réseaux d'information afin de garantir un fonctionnement optimal et sécurisé.
- Assurer le pilotage de la sous-traitance : garantir le bon respect des cahiers des charges et le suivi des contrats.
- Gérer le budget du Secteur informatique : veiller à la maîtrise des budgets relatifs aux évolutions des systèmes d'information.

- Planifier les plans de maintenance du parc informatique : anticiper les renouvellements et la recherche de financements adaptés à l'obsolescence prévisible.
- Assurer l'achat des équipements informatiques et des logiciels nécessaires aux activités, mise en concurrence des prestataires.
- Gérer et suivre le parc informatique, les configurations et les suivis des équipements.
- Assurer la gestion et le suivi des accès individuels et sélectifs aux logiciels et aux données.
- Apporter un support technique ainsi qu'une assistance aux utilisateurs (premier et deuxième niveau) et être force de proposition en regard des besoins recensés.
- Mettre à disposition des conseils aux utilisateurs, notamment à l'utilisation du système d'exploitation et à la sécurité.
- Réaliser la documentation, les rapports et les suivis de l'exploitation.
- Gérer le parc des équipements d'impression/scanner et de télécommunications, ainsi que 97 logiciels.

Hébergement

De longue date, les programmes et les données sont hébergés au datacenter « Brain Serve » à Crissier qui présente les plus hauts niveaux de sécurité actuels (norme Tiers IV).

La liaison avec les différents sites communaux est toujours assurée par deux fibres optiques réservées à l'usage exclusif de la Ville.

Les équipements propriété de la Commune sont gérés en collaboration avec la société « Bechtle Suisse SA » basée à Morges. Elle est certifiée ISO/IEC 27001 (sécurité des systèmes d'information), ISO 9001 (système de management de la qualité) et ISO 14001 (système de management environnemental).

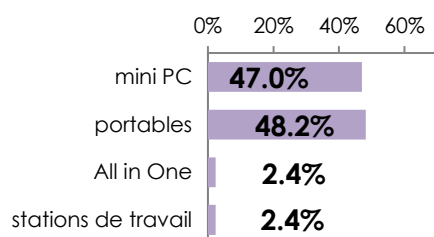
Parc informatique

Le parc informatique s'adapte à l'évolution des pratiques professionnelles qui exigent de plus en plus de mobilité. Il se compose de laptops, de mini PC, de stations de travail et d'appareils *All in One*.

Les renouvellements prennent en compte les impératifs économiques et écologiques. Ils n'interviennent pas systématiquement après une durée définie. Les équipements sont remplacés en cas de baisse de performance, de défaillance ou lorsque les mises à jour ne sont plus fournies par les fabricants.

Cent soixante-huit postes de travail sont connectés au réseau informatique communal au 31 décembre 2025 ; ils se répartissent comme suit :

- 79 mini PC
- 81 portables
- 4 All in One (pc intégré à l'écran)
- 4 stations de travail



Trente-et-une machines ne sont pas attribuées à un collaborateur en particulier (guichets, postes de scannage, salles de conférences, ordinateurs de prêt, etc.).

Internet

Les connexions à internet sont fournies par « Sunrise GmbH », partenaire de « TvT Services SA » qui gère le réseau de fibres optiques. L'architecture se compose de deux lignes principales dont les performances sont de 5000/5000 Mb/s symétriques garantis et d'une ligne redondante de 1000/1000 Mb/s.

Le dédoublement des lignes principales permet d'assurer une meilleure disponibilité en séparant les entrées sur deux sites et d'améliorer la performance en répartissant automatiquement la charge via les pare-feux (*load balancing*).

PROJETS

Projets réalisés

- Déploiements de nouvelles sessions/systèmes distants « Terminal serveur », incluant la nouvelle suite « Microsoft Office ».
- Reprise de l'infrastructure et de la gestion du wifi pédagogique par le Canton.
- Mise à disposition de l'infrastructure communale entre les différents sites scolaires, qui a permis d'optimiser le trafic internet pédagogique.
- Extension de l'utilisation de la solution de sécurisation des accès à distance de type « Bastion » aux prestataires externes.
- Remplacement des deux logiciels de gestion bibliothèque et ludothèque par une nouvelle solution commune aux deux activités.
- Implémentation d'un logiciel de planning des équipes uniformisé pour la gestion des plannings des services.
- Optimisation de l'infrastructure des switches informatiques des bâtiments et renouvellement des armoires de brassage, ainsi que des onduleurs.
- Implémentation d'une nouvelle solution informatique de location de salles.
- Migration des systèmes d'exploitation de l'ensemble du parc informatique sur « Microsoft Windows 11 ».
- Développement de la collaboration avec la société « Kudelski Security », qui gère le Centre opérationnel de sécurité et les scans périodiques de vulnérabilité.
- Poursuite de la réalisation de tests d'intrusion sur les infrastructures communales et sur celles appartenant aux prestataires externes, ainsi que la poursuite des analyses des données disponibles en sources ouvertes « Open Source Intelligence ».
- Formation des utilisateurs aux cyber-risques et sensibilisation aux dispositions légales en matière de protection des données personnelles.
- Poursuite de campagne annuelle d'hameçonnage par l'envoi de courriels piégés.

Projets en cours

- Déploiement d'un logiciel de ticketing pour la gestion du support aux utilisateurs et du suivi de l'inventaire du matériel.
- Harmonisation des signatures du courrier électronique.
- Etude technique d'une solution ad hoc pour la gestion électronique des documents « créanciers ».
- Déploiement de la solution « Microsoft Teams » comme outil collaboratif.
- Implémentation de « Microsoft Intune » comme solution de gestion permettant de sécuriser et de gérer les appareils, les applications et les données.
- Formation des utilisateurs à l'utilisation, mais aussi aux dangers de l'IA (Intelligence Artificielle) et évaluation des besoins en solutions pilotées par IA.
- Des solutions IA pour une retranscription automatique de procès-verbal ont été soumises pour test à la secrétaire du Conseil communal. A ce jour, aucune des solutions testées n'est satisfaisante.
- Second renouvellement du label Cyber Safe qui témoigne d'une approche proactive des risques informatiques et atteste de la mise en œuvre des mesures concrètes et adaptées.

Il est important de rappeler que le risque zéro n'existe pas et que la sécurité informatique doit être continuellement adaptée pour faire face aux moyens toujours plus sophistiqués utilisés par les hackers.

*Service des finances
et de l'informatique*

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Conclusions du rapport de gestion de la Municipalité

Madame la Présidente du Conseil communal,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

En conclusion du présent rapport, nous vous prions de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pendant l'année 2025 et d'adopter les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, arrêtés au 31 décembre 2025.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

(L.S.)

C. Maeder

P. Besson